

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 4 Mai 1885

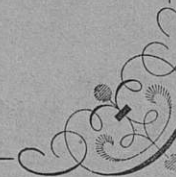
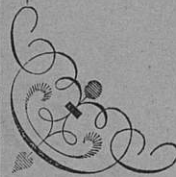
RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU

RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

1885



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL

Administrateurs :

MM. E. DUTILLEUL, *Président*,
Ed. JOUBERT, *Vice-Président*,
H. BAMBERGER,
C^{te} A. DE CAMONDO,
E. DUCLERC,
E. GOUIN,
E. HENTSCH,
J. STERN.

Censeurs :

MM. F. THOMAS,
Ch. BERTHIER.

Commissaires

MM. E. LEVIEZ,
I. SALLES.

Directeur :

M. Ch. SAUTTER.

Sous-Directeur :

M. J. H. THORS.

Chef du Contrôle :

M. E. CHEVRANT.

Sous-Directeur adjoint :

M. R. G. LÉVY.

Fondé de pouvoirs :

M. G. ROQUERBE.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 4 Mai 1885

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée générale.

Comptes de l'Exercice 1884.

PARIS

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU

RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

1885

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 4 Mai 1885

MESSIEURS,

Conformément aux articles 24 et 36 des Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée ordinaire pour vous exposer la situation de notre Société et vous soumettre les comptes de l'année 1884.

Le malaise et la stagnation que nous constatons dans notre précédent Rapport ont encore pesé sur tout le dernier Exercice.

La crise, dont souffrent un grand nombre d'industries, n'a rien perdu de son intensité et les appréhensions causées par l'épidémie cholérique ont encore ralenti momentanément le mouvement général des transactions et des échanges.

Vous ne serez donc pas surpris si, la situation ne s'étant pas améliorée, s'étant plutôt même aggravée au point de vue industriel par ce fait seul qu'elle se prolonge, nous vous apportons un résultat à peu près identique à celui que nous avons obtenu pendant l'année 1883.

Nous n'avons, en effet, rien changé à la ligne de conduite très réservée que nous avons cru devoir adopter à la suite de la grande secousse imprimée au marché français en Janvier 1882.

Nous nous sommes attachés principalement à améliorer et à développer les affaires dans lesquelles nous nous trouvons depuis longtemps intéressés. C'est ainsi que nous avons invité le public à souscrire à 58,000 obligations des Chemins de fer Andalous et à 15,000 obligations du Crédit foncier Franco-Canadien, affaires placées sous notre patronage. L'émission des obligations Andalouses a eu un plein succès. Les demandes en titres libérés ont été seules servies, et encore ont-elles dû subir une réduction. Quant à l'émission du Crédit Foncier Franco-Canadien, la totalité des Obligations a été également réalisée : la place de Genève a accueilli ce titre avec une faveur marquée et a justifié notre confiance dans sa solidité en le capitalisant à près de 5 %.

Notre établissement a pris une large part, pour sa clientèle et pour lui-même, à l'emprunt français de 350 millions en rente amortissable 3 %. Le montant des souscriptions en titres libérés a atteint 565 millions et, sur ce chiffre, la part de la Banque de Paris et des Pays-Bas a été de 56 millions, soit le dixième du chiffre total souscrit.

Le Gouvernement français ayant garanti un emprunt Tunisien 4 % destiné à rembourser l'ancienne dette tunisienne contractée au taux de 5 %, nous avons, conjointement avec les principales Sociétés de Crédit, ouvert nos guichets pour cette opération de conversion, qui a complètement réussi.

Nous avons, en outre, donné notre concours à l'émission de 600,000 obligations communales du Crédit Foncier de France et de 387,000 obligations de la Compagnie du Canal de Panama.

Nous vous avons fait connaître, dans notre précédent Rapport, le placement avec succès, par les soins de la maison Baring frères et C^{ie}, à Londres, d'un emprunt Argentin 5 %, que notre groupe avait précédemment acquis. Nous n'avons plus, actuellement, qu'un intérêt peu important dans un autre emprunt 5 % dont, vu les circonstances générales, nous n'avons pas jusqu'ici jugé opportun de faire l'émission.

Nos succursales de Bruxelles et de Genève n'ont pas été appelées à coopérer, sur place, à des affaires d'une importance particulière ; mais elles nous ont donné, pendant tout le cours de l'année, un utile concours pour le placement de divers titres qui ont reçu le meilleur accueil des capitalistes belges et suisses.

En Hollande, le groupe de la Société de Commerce, dont faisait partie notre succursale, a été adjudicataire d'un emprunt Hollandais 4 %, au capital de 60 millions de florins ; plus de la moitié des titres est, dès maintenant, placée dans des conditions satisfaisantes. Nos intérêts n'ont pas eu à souffrir de la crise intense qui a sévi dernièrement, à Amsterdam, sur les Banques Coloniales.

Comme par le passé, la Direction de la Banque et tout le personnel sous ses ordres nous ont donné le concours le plus satisfaisant.

Vous trouverez, comme les années précédentes, dans le Rapport de vos Commissaires, tous les renseignements précis et détaillés que vous pouvez désirer sur les différents chapitres du bilan de la Banque au 31 Décembre dernier. Il ne nous reste qu'à vous dire quelques mots sur le compte de Profits et Pertes :

L'Exercice 1883 avait produit fr. 4,296,865.35.

L'Exercice 1884 a produit fr. 4,324,438.92.

Les chiffres, comme nous vous l'avons déjà signalé, sont à peu près identiques.

Le Compte *Commissions* s'est élevé de fr. 543,000 à fr. 696,000. Les Comptes *Intérêts* et *Reports* présentent, sur l'année précédente, une diminution de fr. 576,000. Par contre, le chapitre *Fonds d'États, Actions et Obligations*, n'accuse, toujours après prélèvement de l'intérêt à 5 % l'an sur les capitaux employés, qu'une perte de fr. 112,000 au lieu de fr. 555,000 pendant le précédent Exercice. Nous ajouterons que, comme l'année dernière, la perte qui vient d'être indiquée ne provient nullement d'opérations réalisées, mais seulement de la réduction que, par suite des circonstances générales, nous avons fait subir aux taux d'estimation.

Nous ne voyons rien à signaler sur le débit du Compte de Profits et Pertes, qui représente les charges diverses et, en quelque sorte, les frais d'exploitation de notre industrie. L'ensemble est, comme l'année dernière, inférieur à un million et, si l'on déduit de ce chiffre la somme payée à l'État pour impôts et contributions, il reste pour tous les frais fr. 840,000 environ, soit 1 $\frac{1}{3}$ % seulement du capital social.

Après paiement de toutes les charges, le produit net de l'Exer-

cice s'élève à fr. 3,346,936.57, ce qui, déduction faite de la réserve légale, représente un revenu de fr. 25 par action.

Grâce à la somme que vous avez maintenue disponible l'année dernière, dans le Compte de Profits et Pertes, l'ensemble des bénéfices dont vous pouvez actuellement disposer s'élève à fr. 6,464,091.10.

Votre Conseil d'administration vous propose de répartir, sur cette somme, fr. 4,375,000, en fixant à fr. 35, soit à 7 % du capital, le dividende de l'Exercice 1884.

Après cette distribution, il restera encore au crédit du Compte de Profits et Pertes, pour l'Exercice 1885, un reliquat disponible de fr. 1,782,802.22.

Vous voudrez bien, nous l'espérons, approuver nos propositions, qui nous paraissent faire une part équitable au présent, tout en réservant encore une somme assez importante pour l'avenir.

M. E. Duclerc, réélu Administrateur dans l'Assemblée générale du 10 Mai 1879, arrive à l'expiration de son mandat. Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de

M. CH. BERTHIER,

Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Le Bilan et le compte de Profits et Pertes de l'Exercice 1884 ont été mis à la disposition de vos Commissaires dès avant l'époque déterminée par la loi, et les renseignements fournis par la Direction nous permettent d'en certifier devant vous la parfaite exactitude, après un examen complet de tous leurs détails.

Déduction faite du Compte d'ordre qui figure à l'Actif et au Passif et qui a pour but de placer sous vos yeux le mouvement des comptes entre le Siège social et les Succursales, le Bilan présente à l'Actif et au Passif la somme de fr. 157,458,613.74.

ACTIF

L'examen de l'Actif nous a fait reconnaître que les disponibilités actuelles et immédiates de la Banque, désignées par les comptes *Espèces en caisse et à la Banque, Portefeuille, Fonds disponibles dans les Banques à l'Étranger, Reports*, formaient un total de fr. 59,662,567.01.

Les comptes de *Correspondants en France et à l'Étranger* et d'*Avances sur garanties* s'élèvent à fr. 38,421,311.59; par leur division, par le choix sévère des débiteurs, par la solidité et l'étendue des garanties acceptées, ils peuvent être considérés comme présentant une sécurité complète.

Composés des titres possédés par la Banque, les comptes désignés sous les noms de *Fonds d'État*, *Actions et Obligations*, *Participations diverses*, et qui forment ensemble fr. 55,780,145.74, ne peuvent, par leur nature même, donner la même certitude d'invariabilité de valeur, mais les règles d'estimation posées par votre délibération originaire du 5 Avril 1873 ont été maintenues; il n'a même été ajouté aucun intérêt aux capitaux versés dans les participations. C'est d'ailleurs pour nous un devoir de le dire : l'extrême variété de ces valeurs, qui se répartissent entre seize fonds d'État et quatre-vingt-onze catégories d'Actions ou d'Obligations; la mesure toujours réservée dans laquelle est contenu le chiffre de chacun des placements; la prudence, les soins attentifs et éclairés qui président à cette partie de vos opérations, comme d'ailleurs à toutes les autres; toutes ces circonstances semblent donner à votre institution de solides garanties contre toute dépréciation dangereuse et lui permettre même pour l'avenir l'espérance de sérieuses plus-values.

PASSIF

Vous remarquerez, du côté du Passif, que les sommes dues aux tiers, comprises sous les comptes : *Effets à payer*, *Correspondants*, *Liquidation fin Décembre*, ne s'élèvent qu'à fr. 66,872,113.67. Les Comptes créditeurs des Correspondants, qui montent à 44 millions, sont très généralement soumis, pour le retrait des fonds, à des condi-

tions de délais et de préavis qui leur enlèvent le caractère de dettes à vue.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Résultant d'un passif complètement décrit et d'un actif régulièrement évalué, le solde du Compte de Profits et Pertes, montant à fr. 3,346,936.57, ne laisse aucun doute sur son exactitude.

Ce résultat, à peu près identique à celui de l'année 1883, n'est que trop expliqué par la situation générale des affaires pendant tout le cours de l'Exercice 1884.

Pour la formation d'un dividende de fr. 35 par action, le Conseil d'administration vous propose d'ajouter au bénéfice propre de l'année 1884 une somme de fr. 1,334,352.31 empruntée au solde de fr. 3,117,154.53 que vous aviez reporté l'année dernière au crédit du Compte de Profits et Pertes; il se conforme ainsi à la pensée qui vous a toujours inspirés lorsque, dans des vues de sage prévoyance, vous aviez, à la suite d'exercices heureux, ajourné au profit de l'avenir la distribution d'une part de vos bénéfices. En même temps que nous donnons notre adhésion à cette mesure, nous approuvons également la sage limite dans laquelle votre Conseil est d'avis de la renfermer et grâce à laquelle il vous sera possible de reporter encore une somme de fr. 1,782,802.22 au crédit du Compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1885.

La réserve légale sera, en outre, augmentée d'une somme de fr. 167,400. Elle formera avec le Fonds de Prévoyance un total de fr. 18,553,023.13, presque égal au tiers du capital social et supérieur de près de moitié au chiffre que présentaient, réunies, ces deux

natures de réserves au 31 Décembre 1879. La Banque de Paris et des Pays-Bas aura ainsi prouvé qu'elle sait traverser les années de crise non seulement sans rien sacrifier de ses méthodes et de ses règles, mais encore en accroissant ses réserves permanentes et en étendant la base de son légitime crédit.

Nous vous proposons d'approuver tels qu'ils vous sont présentés les comptes de l'Exercice 1884.

Paris, le 14 Avril 1885.

LES COMMISSAIRES :

E. LEVIEZ. I. SALLES.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 4 MAI 1885

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées.

Première Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1884, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration et fixe à **35** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **15** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finance.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. E. DUCLERC, Administrateur.

Troisième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. Ch. BERTHIER, Censeur.

Quatrième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. E. LEVIEZ,

Et M. I. SALLES,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1885, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

COMPTES

De l'Exercice 1884

BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1884.

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	10.295.373 36	1.247.110 08	11.542.483 44
Portefeuille. { Paris et Province	8.779.721 15	9.885 75	8.789.606 90
{ Étranger	3.349.843 57	3.050.390 30	6.400.233 87
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	904.743 95	107.609 »	1.012.352 95
Comptes fixes des succursales	8.000.000 »	» »	15.288.807 29
Comptes courants —	» »	7.288.807 29	
Correspondants { en France	17.199.070 45	349.384 90	29.345.450 14
{ à l'étranger	6.380.155 78	5.416.539 01	
Reports	27.953.210 70	3.964.679 15	31 917.889 85
Coupons à encaisser	4.490 66	19.380 55	23.871 21
Avances sur garanties	8.805.117 75	271.043 70	9.076.161 45
Fonds d'États	5.477.157 28	12.103 »	5.489.260 28
Actions et Obligations	31.082.902 57	6.803.276 50	37.886.179 07
Participations diverses	10.701.616 84	1.703.089 55	12.404.706 39
Comptes divers	790.188 04	570.897 70	1.361.085 74
Immeubles de la Société	1.500.000 »	649.221 »	2.149.221 »
Mobilier	50.000 »	10.411 45	60.411 45
Fr.	141.273.592 10	31.473.828 93	172.747.421 03

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	5.212.200 »	» »	5.212.200 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires	12.000.000 »	» »	13.173.423 13
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice.	1.173.423 13	» »	
Effets à payer	11.442.334 02	2.334.261 99	13.776.596 01
Comptes fixes des succursales	» »	8.000.000 »	15.288.807 29
Comptes courants —	7.288.807 29	» »	
Comptes courants des Syndicats	158.393 85	» »	158.393 85
Correspondants { en France	9.312.184 33	2.179.386 75	44.605.225 26
{ à l'étranger	14.833.747 31	18.279.906 87	
Coupons à payer	1.456.614 11	132.804 68	1.589.418 79
Liquidation 31 Décembre 1884	8.490.292 40	» »	8.490.292 40
Comptes divers	984.790 03	504.183 17	1.488.973 20
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1883. .	3.117.154 53	» »	3.117.154 53
Profits et pertes. — Exercice 1884.	3.303.651 10	43.285 47	3.346.936 57
Fr.	141.273.592 10	31.473.828 93	172.747.421 03

COMPTE DE PROFITS et

DOIT

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions	Fr. 440 309 70
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux	587.236 50
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	96.416 20
III	
Amortissement des travaux neufs et frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	38.219 95
IV	
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	10.000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	5.320 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris. . . .	» »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	3.346.936 57
Fr.	4.324.438 92

PERTES (Exercice 1884)

AVOIR

Commissions	Fr. 696.436 36
Intérêts et bénéfice du portefeuille et des changes	3.376.588 68
Reports	320.226 93
Bénéfice net des Succursales	43.285 47
A DÉDUIRE :	
Perte sur Fonds publics, Actions et Obligations	112.098 52
Fr.	4.324.438 92

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr. 3.346.936 57
Intérêts à 5 % sur le capital versé.	Fr. 3.125.000 »
Réserve légale 5 %	167.400 »
	3.292.400 »
	54.536 57
SOLDE reporté de l'Exercice 1883	3.117.154 53
	3.171.691 10
TOTAL	3.171.691 10
Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 1.388.888 88	138.888 88
Solde	3.032.802 22
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés.	3.125.000 »
	6.157.802 22
Dividende de trente-cinq francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social	4.375.000 »
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1885.	Fr. 1.782.802 22

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS

ET FONDÉS DE POUVOIRS :

AMSTERDAM	MM. G. M. BOISSEVAIN. A. I. von HEMERT. M. H. S'JACOB. P. W. SCHOLTEN.	DIRECTEUR	M. M. C. Van HALL.
BRUXELLES	DUMERCY-HEIRMAN. Hermann GOLDSCHMIDT. F. VAN DER STICHELEN.	DIRECTEURS	MM. Chev. R. de BAUER. CH. BALSER.
GENÈVE	MM. A. CHENEVIÈRE. L. LULLIN. James ODIER.	FONDÉS DE POUVOIRS.	M. H. RULOFFS. MM. A. ROCH. H. WAKKER.

